

Cote du document:	EB 2007/92/INF.11/Rev.1
Date:	7 janvier 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Discours de clôture

du Président du Fonds international de développement agricole, M. Lennart Båge, à la quatre-vingt-douzième session du Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session
Rome, 11-13 décembre 2007

Pour: **Information**

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Je voudrais maintenant résumer nos débats et attirer l'attention sur les décisions adoptées au cours de cette session.

Le Conseil d'administration s'est tout d'abord penché sur les questions relatives à l'évaluation inscrites à l'ordre du jour et a approuvé les rapports du Président du Comité de l'évaluation sur les quarante-neuvième (EB 2007/92/R.5) et cinquantième (EB 2007/92/R.6) sessions dudit Comité.

Il a ensuite examiné le cinquième Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) (EB 2007/92/R.7 et son additif), qui couvre des opérations évaluées en 2006, ainsi que la réponse de la direction audit rapport. Le Bureau de l'évaluation a été félicité pour la qualité et la transparence du RARI. Les Administrateurs ont pu apprécier le fait que, dans 80% des cas, la performance et l'impact sur la pauvreté rurale des projets évalués sont jugés satisfaisants; ils ont également pu apprécier les difficultés que comportent toute analyse comparative avec d'autres organismes de développement ainsi que la mesure des bénéfices sociaux. L'accent a été mis sur la nécessité d'évaluer les projets sur la base de leurs objectifs initiaux plutôt que des normes actuelles en matière de conception. Par ailleurs, l'importance que revêtent l'identification d'objectifs réalistes et la formulation de stratégies de retrait appropriées dès la phase de conception a été soulignée.

La performance en matière de durabilité – défi auquel sont confrontées toutes les institutions de développement – a suscité une certaine inquiétude. Le Conseil a encouragé les efforts déployés par la direction afin de renforcer la performance du Fonds dans ce domaine et a entériné la recommandation prônant l'élaboration d'une approche d'ensemble de la durabilité. À cet égard, l'importance de cadres politiques nationaux porteurs et de l'établissement de systèmes permettant d'assurer la durabilité des acquis des projets a été mise en évidence. Le Conseil a également approuvé les recommandations énoncées dans le rapport et entérinées par le Comité de l'évaluation concernant le format et le contenu des futurs RARI.

Le Conseil a ensuite examiné le Rapport sur la performance du portefeuille (RPP) (EB 2007/92/R.8/Rev.1 et son additif) et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (EB 2007/92/R.9 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.9/Rev.1). Les Administrateurs ont félicité le Secrétariat pour la qualité de ces documents de suivi de la performance – excellents instruments permettant de rendre compte – qui fournissent des informations factuelles et transparentes sur les résultats obtenus ainsi que sur les forces et les faiblesses en référence à l'impact sur le terrain et à l'efficacité organisationnelle. Il a été proposé que le FIDA partage les enseignements tirés de l'expérience avec ses partenaires de développement.

Concernant l'évaluation de la performance du FIDA, le Conseil a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre des «engagements en matière de partenariat» inscrits au programme d'amélioration de l'efficacité de l'aide. L'importance de ces partenariats a également été soulignée, notamment pour ce qui concerne les questions de politique nationale et internationale. Il s'agit là d'un élément essentiel qui, avec la présence renforcée dans les pays, permettrait d'inverser la tendance à la baisse observée en matière de mobilisation du cofinancement et de réduire le temps d'attente entre l'approbation et l'entrée en vigueur d'un prêt.

Un débat très instructif a porté sur le concept de gestion axée sur les résultats et le Conseil s'est félicité de l'ampleur du Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, lequel regroupe des informations sur les résultats obtenus au plan de l'efficacité tant opérationnelle qu'institutionnelle. Il est donc considéré comme un instrument important et utile pour l'établissement des priorités, en particulier en vue des prochaines Consultations sur la reconstitution. Des informations complémentaires ont été fournies concernant les indicateurs de l'efficacité institutionnelle et il a été précisé que des indicateurs clés de performance définitifs seraient identifiés avec la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie en matière de ressources humaines, dans un souci d'harmonisation de toutes les ressources avec les priorités stratégiques du FIDA.

Notant les similitudes entre le PPR et le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement, un certain nombre de propositions ont été avancées concernant le calendrier et la fréquence de soumission des rapports au Conseil. Dans cette optique, des possibilités de rationalisation seront envisagées à l'avenir.

Cette session du Conseil était pour la direction la dernière occasion de rendre compte des engagements pris en décembre 2005, lors de l'approbation du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Les 14 résultats attendus devant être présentés au Conseil ainsi que la plupart de ceux soumis pour approbation par la direction ont été concrétisés alors que d'autres, essentiellement dans le domaine de la réforme des ressources humaines, devraient être finalisés début 2008. Les Administrateurs ont félicité la direction pour la mise en œuvre du Plan d'action (EB 2007/92/R.10 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.10/Rev.1), en mettant plus particulièrement l'accent sur l'unité d'objectif qui en émane, laquelle est focalisée sur les priorités stratégiques exposées dans le Cadre stratégique 2007-2010. Consciente du fait que l'heure n'est pas au relâchement des efforts, la direction a donné assurance au Conseil qu'elle s'attacherait à relever les défis, à savoir garantir la durabilité des réformes mises en place et traduire l'efficacité organisationnelle en efficacité en matière de développement. L'équipe de gestion du Plan d'action et le Secrétariat continueront à guider et à contrôler la mise en œuvre au sein de l'institution.

Le Conseil a examiné le programme de travail, le mécanisme de financement du développement des programmes (MFD) et les budgets administratif et d'investissement du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2008 (EB 2007/92/R.2 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.2/Rev.1) ainsi que le rapport du Comité d'audit y relatif (EB 2007/92/R.3). Il a exprimé son appréciation au Comité d'audit et au Comité de l'évaluation pour les efforts déployés afin de prendre en compte les propositions avancées ainsi qu'au personnel pour le caractère exhaustif des analyses présentées au Conseil.

Le Conseil a approuvé le programme de travail du Fonds pour 2008 à un niveau cible de 650 millions de USD, niveau conforme à l'augmentation annuelle que le Fonds s'est fixée pour la période couverte par la septième reconstitution. Le programme de travail comprend un programme de prêts d'un montant total de 607,8 millions de USD jusqu'à concurrence de 34 projets et un programme de dons d'un montant total de 42,2 millions de USD. Ce dernier représente 6,5% du programme de travail – 5% au titre du guichet mondial/régional et 1,5% au titre du guichet-pays spécifique, conformément aux modifications apportées à la Politique du FIDA en matière de financement sous forme de dons suite à l'adoption du Cadre pour la soutenabilité de la dette lors du Conseil d'avril 2007 et à l'élimination du transfert au MFD de la portion du programme de travail sous forme de dons. Nous nous pencherons également sur la question du suivi de la recommandation du Comité d'audit concernant la nécessité de revoir la manière dont le montant du programme de travail pourrait être exprimé en termes plus stables compte tenu de la fluctuation des taux de change.

Le document EB 2007/92/R.2 (et son additif) concerne le premier programme de travail et budget axé sur les résultats. Les Administrateurs se sont félicités de l'importance accordée à l'alignement des ressources sur les résultats tant au niveau programmatique qu'opérationnel ainsi que de l'augmentation des dépenses allouées aux opérations et à la formation du personnel.

En réponse à l'inquiétude exprimée par un certain nombre d'Administrateurs face à l'augmentation, en valeur nominale, de 13,9% du MFD par rapport à 2007, il a été noté que cette augmentation se justifiait par la nécessité d'améliorer l'impact du programme de travail. Dans cette optique, elle couvre les coûts relatifs au renforcement de la présence dans les pays et à la mise en œuvre des changements introduits dans le cadre du Plan d'action. Des économies devraient être identifiées dans la proposition de budget pour 2009. Dans ce contexte, le Conseil a approuvé un MFD pour un montant total de 38,8 millions de USD.

Le Conseil a autorisé la présentation, lors de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, du budget administratif du FIDA pour 2008 à hauteur de 72,3 millions de USD – ce qui représente une augmentation en valeur nominale de 2% par rapport au

budget approuvé pour 2007 – et du budget d'investissement du FIDA pour 2008 à hauteur de 2,0 millions de USD. Concernant ce dernier, le Conseil, tout en se félicitant des avantages connexes au plan de la transparence et de la discipline, envisage avec intérêt l'amélioration de l'efficacité attendue en matière d'administration financière et de gestion des ressources humaines.

La représentante pour les États-Unis d'Amérique a déclaré que son pays ne pouvait appuyer une croissance du MFDP supérieure à celle du programme de travail. Par conséquent, les États-Unis n'ont donc pu rejoindre le consensus et se sont abstenus sur la question du MFDP et du budget.

Le Conseil a également examiné le budget administratif du Bureau de l'évaluation (OE) qui, pour 2008, s'élève à 5,47 millions de USD. Tout en se félicitant de la réduction de 13% du budget, le Conseil a demandé à OE d'envisager la possibilité d'établir des indicateurs et des indices de référence afin d'évaluer l'efficacité de son budget dans le cadre de la préparation du budget pour 2009. Le Conseil, après avoir approuvé le programme de travail d'OE pour 2008 tout en prenant acte des évaluations au niveau de l'Organisation prévues pour l'année à venir, a autorisé la soumission, pour approbation, du budget administratif d'OE pour 2008 au Conseil des gouverneurs.

À l'issue de l'examen du rapport sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (EB 2007/92/R.11) et après avoir entendu les mises à jour orales communiquées par les pays qui devraient atteindre le point de décision dans un proche avenir et les exigences de financement y relatives, le Conseil a approuvé la présentation du document à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a examiné les options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) pour la Bolivie (EB 2007/92/R.14 et son rectificatif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.14/Rev.1), le Cambodge (EB 2007/92/R.13 et son rectificatif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.13/Rev.1), la Jordanie (EB 2007/92/R.16), le Mali (EB 2007/92/R.12), le Mexique (EB 2007/92/R.15), Moldova (EB 2007/92/R.17) et le Yémen (EB 2007/92/R.18).

Le Conseil s'est ensuite penché sur les ressources disponibles pour engagement à cette session (EB 2007/92/R.19 et son additif) et a approuvé le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) pour un montant maximum de 119,1 millions de USD. Les Administrateurs ont pris note du fait que le montant net des ressources additionnelles utilisées en vertu du PEA en 2007, sur la base des rentrées nettes escomptées d'ici à la fin décembre, atteindrait vraisemblablement 142,8 millions de USD.

Quinze programmes et projets ont été approuvés lors de cette session: six en Afrique, quatre en Asie et dans le Pacifique, trois en Amérique latine et aux Caraïbes et deux au Proche-Orient et en Afrique du nord.

La proposition pour le Nigéria, pour laquelle les négociations n'ont pu être finalisées avant son examen par le Conseil, a été approuvée sous réserve que, en cas de variations importantes, lors des négociations du prêt, des conditions présentées à cette session, celles-ci devront être soumises à l'attention du Conseil lors d'une session future.

Le Conseil a ensuite examiné et approuvé les mémorandums du Président concernant, d'une part, la modification des modalités de supervision pour un total de 60 projets ouvrant ainsi la voie à leur supervision directe par le FIDA et, d'autre part, le report de six mois de la date limite fixée pour la signature de l'accord de prêt pour le Programme national de développement rural: régions centrale et orientale, au Guatemala.

Concernant la procédure d'approbation des propositions de projets et programmes, il a été convenu que celle-ci serait ultérieurement discutée avec les coordonnateurs de liste et amis.

Cinq propositions de don ont été approuvées lors de cette session: trois dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI, un don au titre du guichet-pays spécifique à l'Iraq et un don, au titre

du Cadre pour la soutenabilité de la dette, à l'Organisation internationale du travail pour le Projet de renforcement des compétences pour l'emploi au Népal.

Le Conseil s'est ensuite penché sur le document portant sur les activités prévues au titre des projets pour 2007-2008 (EB 2007/92/R.41) et a pris note des informations concernant les projets figurant dans la réserve et les COSOP en cours de préparation et prévus pour 2008.

En ce qui concerne les questions financières, le Conseil a pris acte de l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2007/92/R.42) au titre de laquelle des annonces de contribution ont été reçues pour un montant total équivalant à 642,3 millions de USD. À ce jour, les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'instruments de contribution représentent au total 511,3 millions de USD, soit 83,5% des contributions annoncées, alors que les versements reçus s'élevaient au total à un montant équivalant à 263,9 millions de USD, soit 41,1% des contributions annoncées.

Le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le troisième trimestre de 2007 (EB 2007/92/R.43) a ensuite été examiné. Les Administrateurs ont pu noter que, durant le troisième trimestre 2007, celui-ci a généré un produit net positif de 53,5 millions de USD. Cette tendance positive s'est poursuivie durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2007, avec un produit net estimé à 133,4 millions de USD, soit un taux de rendement estimatif de 5,7%.

Le Conseil a ensuite examiné le rapport sur les dépenses spéciales consacrées au nouveau siège du FIDA (EB 2007/92/R.44), qui comprend un projet de résolution sur la prolongation d'un an, à savoir au 31 décembre 2008, de la période d'utilisation du montant non engagé de la dépense extraordinaire relative au nouveau siège du FIDA. Le Conseil a apprécié l'appui fourni par notre pays hôte, l'Italie. Il a exprimé sa reconnaissance aux pays ayant parrainé des salles de réunion et, à cet égard, a pris acte des contributions récemment annoncées par la Belgique et le Qatar. Le Conseil, tout en approuvant la présentation du rapport à la prochaine session du Conseil des gouverneurs, a recommandé l'adoption du projet de résolution par le Conseil des gouverneurs lors de la même session.

À l'issue de l'examen de l'auto-évaluation du mécanisme flexible de financement (MFF) (EB 2007/92/R.45, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.45/Rev.1), les Administrateurs se sont félicités des enseignements tirés de cette expérience. Après un certain nombre de mises au point, le Conseil a entériné la poursuite du MFF pour les projets déjà approuvés pour ce type de financement, et a décidé qu'aucun nouveau projet ne sera approuvé au titre du MFF et que les caractéristiques positives clés du MFF seront incorporées à la conception des projets du FIDA. Il a en outre été convenu que le Conseil devait être préalablement informé de toute éventuelle présentation de proposition associant l'approche programmatique et le recours à des déclencheurs.

Le Conseil d'administration a ensuite examiné le rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (EB 2007/92/R.46 et son additif). Les Administrateurs ont pris acte des notes de pays pour 2007, des allocations par pays pour 2008 ainsi que de l'actualisation des allocations par pays pour la période 2007-2009. Les précisions concernant les évaluations du cadre sectoriel du développement rural pour 2007 contenues dans l'additif au rapport de situation ont également été accueillies avec satisfaction. Le Conseil a dûment approuvé la présentation, à la trente et unième session du Conseil des gouverneurs, du rapport ainsi que des notes de pays et des allocations. Les Administrateurs ont été informés que le groupe de travail sur le système d'allocation fondé sur la performance poursuivra ses travaux conformément à son mandat. Le Conseil s'est félicité de l'habitude prise par certains États membres d'assister aux travaux dudit groupe en qualité d'observateurs. Il s'est également réjoui de l'intention du groupe de travail de présenter un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux lors de la session d'avril 2008. Le président du groupe de travail informera les Membres des arrangements prévus pour la prochaine réunion et le Secrétariat continuera à fournir un appui technique.

Concernant le programme d'activité relatif à la présence du FIDA dans les pays (EB 2007/92/R.47), les Administrateurs ont pu constater que, pour 2008, les activités seront axées sur la consolidation, notamment le détachement de deux chargés de programme en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam conformément aux décisions prises par le Conseil en septembre, ainsi que le déplacement d'un nombre d'initiatives pouvant aller jusqu'à trois en fonction des besoins programmatiques des régions. Cette consolidation devra également tenir compte des enseignements tirés de l'expérience en matière de planification, de budget et de suivi et visera l'amélioration de la gestion des ressources humaines et de la visibilité du FIDA sur le terrain. La direction a réaffirmé son engagement à assurer le suivi de la mise en œuvre des initiatives.

Le Conseil, après avoir pris acte du rapport de situation 2007 sur la mise en œuvre des opérations et du programme de réforme institutionnelle de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (EB 2007/92/R.48 et son additif, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.48/Rev.1), a approuvé la présentation du rapport lors de la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

Après avoir examiné le rapport de situation sur les activités du Mécanisme mondial en 2007 (EB 2007/92/R.49), le Conseil a approuvé sa présentation au Conseil des gouverneurs en 2008.

Le Conseil a pris note du programme des manifestations de la trente et unième session du Conseil des gouverneurs – qui marque le lancement de l'année du trentième anniversaire du Fonds – et a approuvé l'ordre du jour provisoire (EB 2007/92/R.50) amendé afin d'inclure un point sur les émoluments du Président (EB 2007/92/R.51, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.51/Rev.1) en vue de l'élection du Président qui aura lieu en février 2009. À cet égard, le Conseil a approuvé la présentation du projet de résolution sur la reconstitution du Comité des émoluments (contenue dans le document EB 2007/92/R.51/Rev.1) lors de la prochaine session du Conseil des gouverneurs.

Rappelant la décision du Conseil d'administration, en décembre 2004, relative à la nomination d'un président indépendant pour la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA, et le document présenté par la direction sur ce sujet au Conseil d'administration en septembre 2006 (EB 2006/88/R.38), le Conseil d'administration a examiné le document EB 2007/92/R.4 portant sur l'établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA ainsi que le document déposé par la liste A concernant la proposition d'un président indépendant de la Consultation (EB 2007/92/R.57). À l'issue de longues délibérations entre les États membres des trois listes, il a été convenu que le Président du FIDA assurerait la présidence de la Consultation sur la huitième reconstitution. En conséquence, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'approbation du Conseil des gouverneurs, en février 2008, le projet de résolution sur l'établissement de la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA figurant dans le document EB 2007/92/R.4/Rev.1, amendé afin de préciser que la Consultation se déroulera sous la présidence du Président du FIDA. De l'avis de certains Membres du Conseil, la question d'une présidence indépendante de la Consultation devrait faire l'objet de nouvelles discussions pour la prochaine reconstitution.

Les débats ont porté sur la collaboration du FIDA avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial (document EB 2007/92/R.52, dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2007/92/R.52/Rev.1). Après avoir examiné le document de séance n° 1 distribué durant la session, le Conseil a approuvé le texte de la proposition y figurant et a invité la direction à se concerter avec les organisations sises à Rome afin de préparer un document portant sur l'orientation que de futurs accords de partenariat axés sur des finalités précises pourraient prendre au niveau tant mondial que régional et national.

Le Conseil a pris note des dernières informations concernant le rapport sur la pauvreté rurale 2009 publié par le FIDA (document EB 2007/92/R.53) et les Administrateurs se sont félicités de l'approche participative stimulée par des consultations multipartites.

Enfin, le Conseil a autorisé le Président à négocier et finaliser un accord de coopération avec la Banque de développement du Conseil de l'Europe (EB 2007/92/R.55) et a approuvé les dates des sessions du Conseil d'administration pour 2009 (EB 2007/92/R.56).

Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

La présente session marque le terme du mandat du Yémen en qualité de membre suppléant. Par conséquent, je voudrais remercier l'Ambassadeur Abdulrahman Mohammed Bamatraf pour les conseils avisés qu'il a fournis durant nos débats.

Je souhaite également dire au revoir à Mme Ann Uustalu, qui a représenté la Suède à ce Conseil. C'est la dixième session, et malheureusement la dernière, à laquelle elle prend part. Vos contributions à nos délibérations se sont toujours révélées positives, efficaces et précieuses. En mon nom personnel et au nom de tous les présents, je vous souhaite tout le succès possible dans vos tâches futures.

Je déclare cette session close et souhaite à tous un bon retour et une nouvelle année heureuse et prospère.

